



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 avril 2021

Proclamation des résultats à la présidence de l'université Paris 8 et à la vice-présidence du conseil d'administration

Mercredi 14 avril 2021, Annick Allaigre, présidente sortante et administratrice provisoire depuis le 18 octobre 2020, et Olivier Archambeau, professeur de géographie, ont présenté leur candidature à la présidence de l'université Paris 8 devant le conseil d'administration (CA) et le conseil académique (CAC) réunis conjointement.

Après la présentation des programmes des deux candidats et une séance de questions, l'assemblée du CA et du CAC s'est prononcée majoritairement, lors d'un vote consultatif, en faveur de la candidature d'Annick Allaigre. Suite à cela, le conseil d'administration s'est réuni et a procédé à l'élection à la présidence de l'Université, et à celle de la vice-présidence du CA.

Annick Allaigre a obtenu 20 voix et est élue pour un second mandat de quatre ans à la présidence de l'université Paris 8. Olivier Archambeau a obtenu 5 voix et 8 administrateurs/administratrices se sont abstenus.

Le CA a ensuite élu sa vice-présidence pour le nouveau mandat, où étaient candidat et candidate Arnaud Laimé, vice-président sortant et Raphaëlle Miljkovitch.

Arnaud Laimé a été élu vice-président du CA avec 20 voix, Raphaëlle Miljkovitch a obtenu 4 voix et 8 administrateurs/administratrices se sont abstenus.

Cette élection fait suite aux élections aux conseils centraux qui se sont tenues les 9, 10 et 11 février et lors desquelles la liste Choisir Paris 8, en soutien à la candidature d'Annick Allaigre, était arrivée en tête des trois listes en lice, et avait obtenu 9 sièges sur les 16 sièges du collège des enseignants-chercheurs au conseil d'administration de l'Université.

Contact : service.communication@univ-paris8.fr